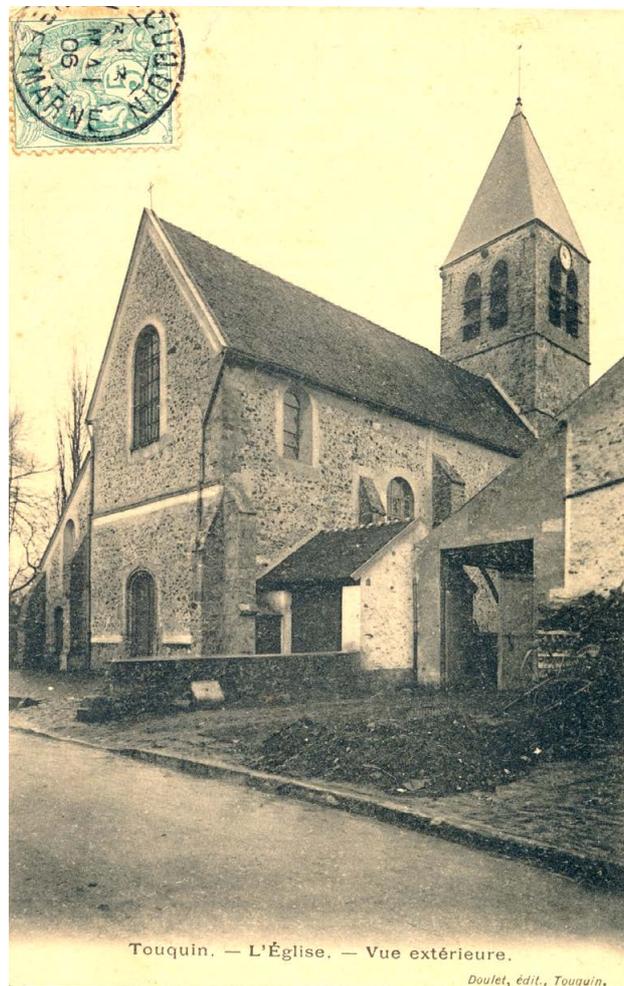




Accueil / Votre commune / Histoire / Eglise

EGLISE

L'église actuelle de Touquin, placée sous le vocable de saint Étienne, a été fondée au XIIe siècle et plusieurs fois modifiée entre les XVe et XVIIe – XVIIIe siècles. Selon les dernières études de la Société archéologique de Touquin (SAT), le clocher daterait du XIIe, la nef du XVe ou début du XVIe et le latéral gauche du XVIIe. La porte d'entrée est des XVe – XVIe siècles. L'église renferme une relique de sainte RESTITUTE, martyre de la fin du IIIe siècle.



L'église de Touquin au début du XX^e siècle



L'intérieur de l'église photographié au cours de la visite organisée en 2011 par Fabrice RIGAULT, alors président de la SAT. A droite, présentée au cours de cette visite, la relique de sainte Restitute (un humérus brisé) conservée dans une châsse. Cette relique a été offerte en 1725 à l'église de Touquin par l'évêque de Meaux.

Il faut noter l'emplacement inhabituel du clocher, à l'orient de l'édifice et longtemps au-dessus du chœur, ce qui semblerait indiquer qu'il faisait partie à l'origine d'une église plus ancienne, aujourd'hui disparue, située à l'est du bâtiment actuel ou qu'il aurait dû en faire partie (si elle n'a pas été construite).

Les sondages archéologiques et des travaux effectués à proximité de l'édifice et à l'intérieur ont révélé un mobilier antique important qui laisse supposer qu'elle a été construite sur un bâtiment d'époque romaine. Sa proximité avec une importante voie antique, diverticule de la voie dite de l'océan (Via Agrippa) conforte cette hypothèse. (4 et 5)



Les trois têtes en grès au sommet du clocher ainsi que celle se trouvant à l'angle de la sacristie sont des corbeaux (pierres en saillie sur un parement de maçonnerie) ayant peut-être appartenu à une église primitive. Ils semblent de facture romane (XIIe siècle) et seraient en réemploi.

Une pétition adressée par les habitants de Touquin à l'évêque de MEAUX en 1696 évoque son histoire en ces termes : « L'église (...) n'a pas, selon toutes les apparences, été construite en une seule fois. On a commencé par une grosse tour élevée sur quatre gros piliers, qui devait être au bas de la nef ; néanmoins, soit qu'on ait eu des difficultés pour avoir de la place pour bâtir la nef ensuite, soit pour quelque autre raison qui, par la longueur des temps, est restée inconnue, on s'est servi du dessous de la grosse tour pour le faire servir de chœur et de

sanctuaire » ⁽¹⁾.

Jusqu'à la Révolution le clocher supportait trois cloches mais « la plus grosse et la plus petite furent, en 1793, transportées à Coulommiers puis de là à PARIS pour y être fondues. Celle qui reste porte l'inscription suivante : J'ai été faicte en l'an de grâce 1673 et beniste par Messire Louis LEFEBVRE, curé de cette paroisse de TOCQUIN et nommée Catherine par Messire Jean-Jacques OLIER, conseiller du Roy en ses conseils, escuyer, seigneur de TOCQUIN, et dame Catherine PECQUET, femme de Messire Nicolas Edouard, conseiller du Roy en son Grand Conseil. Monsieur Gilles CHAUSSET estant marguillier – Pierre Bernard fondeur » ⁽¹⁾



Ci-contre : la clé de voûte d'un arc à l'intérieur de l'église avec, en relief, ce qui devait à l'origine être le blason du seigneur de Touquin (à l'époque de la construction ?) mais on constate que la pierre a été martelée, très vraisemblablement de façon volontaire pendant la Révolution pour faire disparaître toute trace pouvant évoquer l'Ancien Régime. Il est aujourd'hui très difficile de savoir ce qui y était représenté.

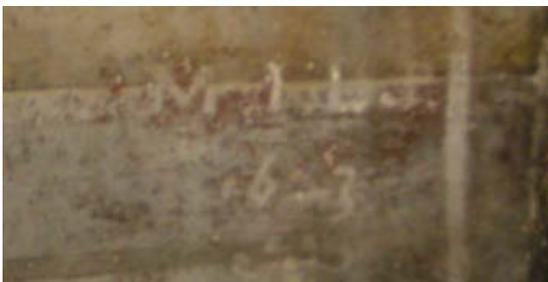
La sacristie, dont la construction a été décidée en 1695 au cours d'une assemblée générale des habitants, est « adossée au clocher et à la grande nef. (...) Les armoiries des OLIER y sont peintes en plusieurs endroits. Des peintures murales, aujourd'hui cachées par un meuble moderne, ont été faites sous les ordres de la famille OLIER » ⁽¹⁾. Elles représentent sainte Anne apprenant à lire à sa fille, la Vierge Marie, et datent du XVII^e siècle.



Fresque dans la sacristie qui représente sainte Anne apprenant à lire à sa fille, Marie.

A gauche : vue d'ensemble

A droite : détails





Ci-contre, les lettres et les chiffres qui apparaissent à l'angle inférieur de la fresque sans qu'on sache vraiment, dans l'état actuel des connaissances, à quoi ils correspondent. Les chiffres semblent constituer une date (1603 ?)

Le compte rendu de cette assemblée de 1695 donne d'autres informations :

« Les habitants ont tenu propos et consenti non seulement qu'on bâtira ladite sacristie en dehors d'icelle l'église, à côté de la chapelle de la Sainte Vierge dont la porte d'icelle sacristie sera attenante de ladite chapelle. (...) Et attendu que pour faire la construction d'icelle sacristie il n'y a pas assez de place entre ladite église et le mur du jardin de M. OLIER, seigneur de ce lieu, et que ledit seigneur OLIER accorde une place suffisante pour construire le bâtiment d'icelle et que ledit seigneur a besoin de l'ancienne porte qui allait de ladite église à la cour de son château fût ouverte pour sa commodité, à cet effet ont tous consenti qu'elle soit ouverte où était anciennement l'autre, attendu qu'elle n'a été condamnée qu'au sujet que les seigneurs d'autrefois étaient de la religion prétendue réformée »

L'église a servi pendant très longtemps de lieu de sépulture aux seigneurs, aux curés et aux notables du pays (alors que les enfants étaient enterrés sous le portail ou devant l'église et que les autres habitants de la commune l'étaient le plus souvent dans le cimetière paroissial, longtemps situé autour du bâtiment). Des dalles funéraires étaient posées sur les sépultures⁽¹⁾.

Lors des travaux de la fin du XIXe siècle, de nombreux ossements humains ont été mis à jour mais il en reste certainement beaucoup car, selon Jules LEGRAND, « *on peut évaluer sans exagération à plusieurs centaines le nombre de corps qui reposent sous le carrelage de l'église* » ⁽¹⁾.

Des fouilles archéologiques effectuées par la SAT entre 2004 et 2022 ont révélé une importante nécropole fonctionnant entre la fin de l'Antiquité jusqu'à la période carolingienne (Ve au XIe siècles) confortant ce témoignage du XIXe siècle.

Ainsi peut-on lire par exemple dans le registre paroissial : « *Maistre Nicolas DALLÉ, avocat au Grand Conseil et admonicateur de GRAND-FONTAINE, paroisse de TOUQUIN, est mort le 6 juin 1687 et a été enterré le 17 des mêmes mois et an dans l'église dudit TOUQUIN, en présence de maistre Pierre DALLÉ, son frère, procureur fiscal de DAMMARIE et de maistre Nicolas MOMBELET, lieutenant de la châtellerie dudit TOUQUIN, son beau-frère* ».

Les murs inférieurs du clocher étant en très mauvais état « *jusqu'à une hauteur de trois mètres environ* » et le clocher menaçant de s'effondrer sur l'église, le Conseil municipal, dans une délibération de juin 1896, décide de le consolider en bouchant « *l'ouverture ogivale* » qui donnait sur la nef. Du coup, l'autel jusqu'alors sous le clocher – se trouve déplacé vers l'ouest et adossé à ce mur nouvellement construit.

Pendant les travaux de 1896, les maçons découvrent dans le pilier nord-est du clocher une « *sorte de boîte en plomb ayant la forme d'un coeur* » ⁽¹⁾. Cette boîte, « *maltraitée par les pics des maçons, laissait voir à l'intérieur un coeur humain complètement desséché, encore attaché aux parois par des rubans de soie. Cette boîte était accompagnée d'une plaque de cuivre (...) gravée portant cette inscription : Icy est le coeur de Messire Jean-Jacques OLIER, Chevalier, Seigneur de TOUQUIN, MALVOISINE et autres lieux, Conseiller du Roy en sa Cour des Aydes, décédé le 12e May 1701, âgé de 48 ans 10 mois. Requiescat in pace* » ⁽¹⁾.



D.O.M. = Deo optimo maximo = Dieu très bon très grand

A gauche : la plaque en fonte et le coffret en cuivre fixés au mur. Sur la plaque est gravé le texte suivant :

« D.O.M. Icy repose le coeur de Messire Jean-Jacques Olier cheva. [chevalier] seig. [seigneur] de Touquin conseil. [conseiller] du Roy en sa cour des Aydes, lequel a légué à la fabrique de ce lieu quarante livres de rente à la charge de faire dire 12 messes basses par an à perpé. [perpétuité] c'est-à-dire une par chacun mois, que lad [ladite] fabrique sera obligée de laisser l'aisance de la porte de communication de l'église au château, tant et longuem. [longuement] q. [que] mes hoires et descend. [descendants] seront seig. [seigneurs] de Touquin. Requiem in pace »



Sur le coffret en cuivre : « Icy est le coeur de Messire Jean-Jacques Olier, seigneur de Touquin, Malvoisine et autres lieux, conseiller du Roy en sa cour des Aydes, décédé le 12 may 1701 à l'âge de 48 ans et 10 mois. Requiescat in pace »

Il semble qu'à l'origine cette boîte en plomb aurait dû être placée dans le mur du choeur mais que, « en raison de ce qu'il fut impossible de percer un trou à la place primitivement choisie (...) le coeur de Jean-Jacques OLIER fut déposé dans une cavité creusée dans le pilier à une place plus accessible au pic ou au ciseau des maçons » ⁽¹⁾ et, qu'à la fin des travaux, « il a été replacé dans le mur du choeur, à gauche de l'autel et la plaque de cuivre a été fixée cette fois d'une façon très apparente » ⁽¹⁾.



Le blason des Olier, seigneurs de Touquin, a été peint à plusieurs endroits sur les murs de l'église au XVIIe siècle. Comme on le voit ci-dessus ils sont aujourd'hui dans des états de conservation très différents.

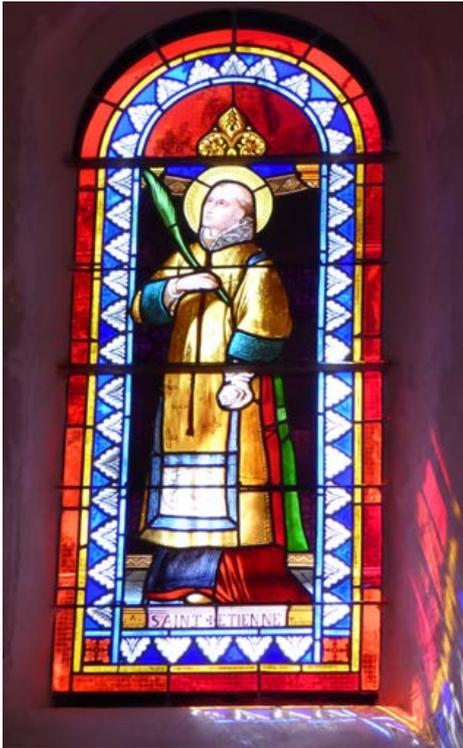
Deux fenêtres portent des vitraux. Sur la façade, ils représentent saint Etienne, premier martyr de la chrétienté, tenant d'une main la palme du martyr et de l'autre, une pierre (il est mort, lapidé, au 1er siècle de notre ère). Il a été réalisé par le peintre-verrier Amédée BERGÈS dont l'atelier, situé à TOULOUSE, a été actif entre 1857 et 1892 (on peut lire « A. BERGÈS » à l'angle inférieur gauche du vitrail et « TOULOUSE » à l'angle inférieur droit). Il date donc de la deuxième moitié du XIXe siècle. Des vitraux du même artiste peuvent être vus en particulier dans les églises de TIGEAUX (datés de 1868) et DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

(2).



Les vitraux à la fenêtre en façade :

- vue d'ensemble (à droite)
- détail (à gauche)





Les seconds (ci-contre), sur le mur exposé au sud, ont une histoire singulière. Ils représentent l'assomption de Marie et proviennent de l'église des Blancs-Manteaux, dans le 4^e arrondissement. Ils ont été offerts à la paroisse de TOUQUIN par André LÉBOUC, architecte de la ville de PARIS et propriétaire à BERNERAY (d'où les initiales AL et la roue de moulin stylisée qu'on y a ajoutées et qu'on peut voir à l'angle inférieur droit), qui avait été chargé de diriger la restauration de l'église des Blancs-Manteaux, atteinte par des obus allemands le 27 août 1944 pendant les combats pour la libération de PARIS. Au terme des travaux, il était apparu qu'un vitrail ne pouvait plus être replacé et le curé de la paroisse en avait fait don à André LÉBOUC, qui, à son tour, l'avait offert au curé de TOUQUIN, l'abbé Henry. Mais comme celui-ci tardait à le faire installer, il avait demandé à un artisan de la commune en 1953 (cette année figure également à l'angle inférieur droit) de le mettre en place ⁽³⁾. A l'angle inférieur gauche, on peut lire « C. PIZZAGALLI », le nom d'un peintre-verrier qui a participé aux expositions universelles de 1889 et 1900, l'auteur du vitrail.





SOURCES

- (1) Jules LEGRAND – notice historique sur la commune de TOUQUIN (1934)
 - (2) informations provenant d'un rapport de Fabrice RIGAULT (Ref : RAPPORT D'OPERATION, Rapport préliminaire, Essai archéologique et historique sur l'Eglise de Touquin 77.F.Rigault 2010- DRAC-SRA IDF)
 - (3) « TOUQUIN – histoire générale »- Patrick GEORGES – Archives Départementales -100 J 1042
 - (4) DRAC SRA Ile-de-France et Stein et Hubert (1954) Dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne, Carte archéologique du SRA et archives.
 - (5) Notice sur la topographie Gallo-Romaine de l'arrondissement de Coulommiers, Par Monsieur Ferrand, Ingénieur des Ponts et Chaussée- 1860
- Ainsi que de nombreuses informations aimablement fournies par Fabrice RIGAULT, responsable scientifique des opérations et des collections archéologiques pour la SAT.

LES TRAVAUX À LA FIN DU XIX ÈME SIÈCLE

À la fin du XIXe siècle, un souci agite la municipalité : l'état de l'église qui est devenu très préoccupant. Le 20 avril 1894, le conseil vote un projet de restauration de la toiture du bâtiment ainsi que du clocher pour un devis de 9564 F. Cependant, dès le début des travaux, Jules CHEVALLIER, l'architecte de Coulommiers chargé de les diriger, découvre que l'état de l'église est bien plus dégradé qu'il ne l'imaginait :

« Le projet ne comprenait que les travaux les plus urgents à la demande de l'administration municipale. Mais le travail, commencé simultanément par les deux entrepreneurs adjudicataires, a mis à jour des vices cachés de construction qu'il est indispensable de ne pas laisser subsister plus longtemps dans l'intérêt de la conservation de l'édifice. Il a été reconnu par exemple, au moyen des fouilles et des sondages opérés que la maçonnerie enterrée de l'église, formant fondation, est en pierre à sec en plusieurs endroits sans aucune consistance et même le plus souvent qu'il n'y a pas de fondation du tout. Cette absence ou insuffisance de fondation a amené des tassements et déchirements nombreux et très visibles dans la maçonnerie en élévation. On a constaté que ces maçonneries en élévation sont elles-mêmes dans les plus mauvais état, creuses et vides sur beaucoup de

points, les pierres des murs noyées dans la poussière des mauvais mortiers, ou sans mortier, non scellées, se retirant à la main.

Au clocher, sur la face sud, notamment, un travail violent d'écrasement s'est produit dans les maçonneries basses, produit par les mêmes causes et par des porte à faux mis à découvert par les fouilles et le contrefort extérieur de l'encoignure sud-ouest, construit en très mauvais matériaux d'ailleurs, s'est détaché du corps du clocher et n'est, tel qu'il est, d'aucune utilité, menaçant d'ailleurs par lui-même.

Au moyen des échafaudages qui viennent d'être élevés, on a pu se rendre compte que le jointoiment des faces nord et est du clocher est plus mauvais que les deux autres qui ont été seuls prévus pour raison d'économie. On a enfin reconnu que le plafond en voûte du bas-côté est mauvais et décollé d'un bout à l'autre. »



L'intérieur de l'église au début du XX^e siècle

Le conseil se trouve alors placé devant un choix difficile car, pour consolider le clocher, Jules CHEVALLIER propose deux projets qu'il détaille dans une lettre adressée au maire le 20 juin 1896 :

« J'ai l'honneur de vous remettre le devis du projet n°1, qui est le plus simple et en somme le plus solide. C'est le bouchement complet en maçonnerie – sauf une petite porte laissée – de la grande et malheureuse ouverture ogivale qui existe sur la face ouest du clocher. (...) Pour maintenir l'équilibre des murs du clocher et les relier, j'ai dû prévoir un plancher à la place de la mauvaise voûte actuelle qui ne demande qu'à tomber et n'est pas réparable (...).

Le projet n° 2 prévoyait la consolidation avec conservation de la baie ogivale. Avec ce projet, les reprises en maçonnerie d'encoignure sont plus fortes qu'avec le premier et la baie est nécessairement en pierre de taille (de Lorraine) (...) Avec le projet n° 2, le coût est de près de 3000 F plus élevé (...) et ce serait en réalité, malgré tous les soins qu'on prendrait, plus dangereux comme exécution et moins résistant et durable que le bouchement du projet n°1. En résumé, mon avis est qu'il faut sans hésiter sacrifier l'art et la beauté à la question de solidité dans la circonstance. »



Ci-dessus : le fauteuil d'époque
Empire et classé Monument

historique, qui fait partie du mobilier
de l'église

Le lendemain, le conseil se réunit et suit l'avis de l'architecte :

« Il a été constaté que les murs inférieurs du clocher sont complètement mauvais jusqu'à une hauteur de trois mètres environ. La consolidation de ces murs en conservant l'autel sous le clocher entraînerait une dépense excédant de beaucoup les ressources de la commune. Après délibération, le Conseil, vu le danger que présente la situation actuelle, vu la situation financière de la commune, vote par 7 voix contre 2 le bouchage de l'ouverture ogivale qui existe sur la face ouest du clocher. »

Puis il vote les devis supplémentaires qui portent le montant des travaux à 14000 F environ. Ceux-ci sont terminés – il est donc trop tard pour en modifier la nature – et leur réception provisoire vient d'être effectuée lorsque la « *commission départementale consultative des bâtiments civils* », le 15 octobre 1896, émet un jugement pour le moins réservé :

« Le projet de consolidation du clocher de TOUQUIN mérite d'attirer l'attention de la commission. Il s'agit cette fois après un premier projet qui n'a pas paru suffisant après son approbation, de dénaturer entièrement la disposition actuelle de l'église en supprimant les baies qui éclairent le chevet de l'église et de supprimer le sanctuaire établi sous le clocher. (...)

Il y a lieu de se demander s'il n'est pas possible de refaire en bonne condition les piliers actuels du clocher sans toucher les baies et sans détruire ainsi complètement l'aspect et l'harmonie de l'édifice. Votre rapporteur pense qu'il y a lieu de demander à la commune l'étude d'un projet dans ce sens, et si la chose paraît impraticable à l'auteur du projet actuel, la production d'un mémoire explicatif qui permette à la commission de donner en connaissance de cause son avis sur la mutilation de l'édifice, s'il est indispensable d'accepter cette mesure. »

« dénaturer », « détruire (...) l'aspect et l'harmonie », « mutilation » : les mots employés sont

très durs mais était-il possible de faire un autre choix ? En tout état de cause, il ne semble pas que ce rapport ait eu de suite et la réception définitive des travaux a lieu en août 1897. Peu après la commune reçoit une subvention de 500 F de la part de l'État « pour la restauration de l'église et du clocher ».



*Vue aérienne de l'église de TOUQUIN
dans les années 1950 – 1960*

L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE AU XXI ÈME SIÈCLE

Les églises construites avant 1905 sont pour la plupart devenues depuis cette date la propriété des communes. Cette propriété implique celle de l'édifice mais aussi celle des meubles, orgues, cloches, statues et de tous les objets liés au culte qui s'y trouvent. L'ensemble doit être laissé à la disposition des fidèles et des prêtres qui en ont la jouissance gratuite pour la pratique de leur religion. Il revient donc à la commune de TOUQUIN d'assurer l'entretien de son église. C'est un véritable travail de Sisyphe, comme on le verra ci-dessous à la liste, non exhaustive, des travaux effectués depuis 2012.



Ci-dessus – de gauche à droite : en 2012, la réfection de la voûte du bas-côté – le remplacement de quelques panneaux de bois sur le mur et la confection d'une nouvelle estrade sous l'autel – en 2013 : la réfection du mur extérieur nord





Ci-dessus, de gauche à droite :

2013 : l'entretien du sol en tomettes et la remise en état des bancs en bois

2015 : la réfection des fenêtres et des vitraux (fortement dégradés au cours de l'orage de grêle dans la nuit du 10 juin 2014)

2017 : la réfection de la toiture.

Ci contre : 2022 : le ravalement de la façade et la mise aux normes de l'installation électrique intérieure

MAIRIE DE TOUQUIN

5 place de la mairie

77131 Touquin

01.64.04.15.29

Nous contacter

